



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

droits de l'homme et libertés publiques

Question écrite n° 75908

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie sur les atteintes à la liberté de la presse. Selon un rapport de Reporters sans frontières, les atteintes à la liberté de la presse se sont accrues en 2001 ; en effet, sur tous les continents, l'exercice du métier de journaliste a subi de rudes attaques, notamment avec trente et un décès, des interpellations, des menaces et agressions et des actes de censure. En outre, les attentats du 11 septembre ont donné lieu à l'adoption de plusieurs textes de loi dont l'USA Patriot Act qui remet en cause le secret des sources. Aussi, estimant que ces procédés sont contraires à la démocratie, il souhaiterait savoir si la France entend agir afin que la liberté de la presse ne soit plus entravée.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75908

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères, coopération et francophonie

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2002, page 2448